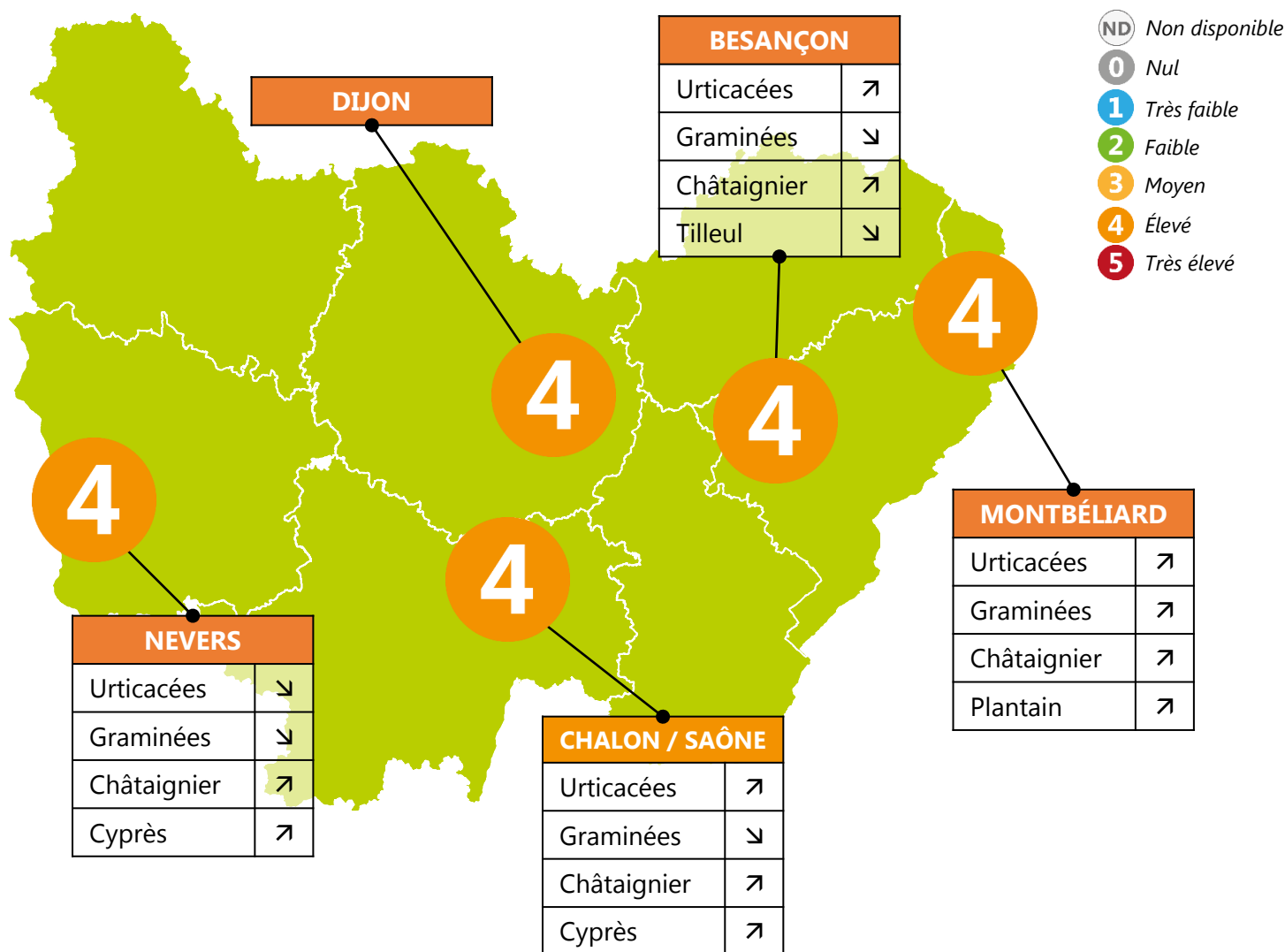


Le bulletin pollens

en date du 22/06/2018

En Bourgogne-Franche-Comté, les pollens sont surveillés sur 5 sites. Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) est obtenu à la suite des comptages des grains de pollens prélevés, combinés aux observations du RNSA. Basé sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé), cet indice caractérise de manière simple et globale le risque encouru par les personnes allergiques et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.



Commentaire :

Le risque d'allergie lié aux pollens de graminées reste encore élevé. La vague de chaleur annoncée pour la semaine prochaine favorisera davantage la pollinisation des graminées et la dissémination de leur pollen. Quant aux pollens des urticacées (orties) et des châtaigniers, ceux-ci n'entraînent pas de signes d'allergie, car ils sont faiblement allergisants.